

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Rapport

Élection à la présidence et à la vice-présidence de la
Commission

Procès-verbal de la séance du 10 février 2011

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 2057-20110215

QUÉBEC

Séance du jeudi 10 février 2011

Mandat : Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission (Décision de la Commission de l'Assemblée nationale le 10 février 2011)

Membres présents :

M^{me} Charbonneau (Mille-Îles)
M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)
M. Kotto (Bourget)
M. Pelletier (Saint-Hyacinthe)
M. Sklavounos (Laurier-Dorion)
M. Traversy (Terrebonne)
M. Turcotte (Saint-Jean)

Autre député présent :

M. Vallières (Richmond), président de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 12 h 06, M. Vallières (Richmond) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et rappelle les règles concernant l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission.

ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) propose :

QUE M. Sklavounos (Laurier-Dorion) soit élu président de la Commission de la santé et des services sociaux.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M. le président déclare M. Sklavounos (Laurier-Dorion) élu président de la Commission de la santé et des services sociaux.

M. le président cède le siège au président de la Commission.

ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENCE

M. Turcotte (Saint-Jean) propose :

QUE M. Kotto (Bourget) soit élu vice-président de la Commission de la santé et des services sociaux.

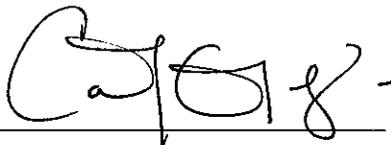
La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M. le président déclare M. Kotto (Bourget) élu vice-président de la Commission de la santé et des services sociaux.

À 12 h 09, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le vice-président de la Commission,



Catherine Grétas



Maka Kotto

CG/mcm

Québec, le 10 février 2011